

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 83 (1932)  
**Heft:** 12

**Rubrik:** Communications de la station fédérale de recherches forestières

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## COMMUNICATIONS DE LA STATION FÉDÉRALE DE RECHERCHES FORESTIÈRES.

### **Le congrès de 1932, à Nancy, de l'Union internationale des Instituts de recherches forestières.**

L'avant-dernier congrès de l'Union internationale des instituts de recherches, organisé par la station suédoise, avait eu lieu en 1929, à Stockholm. Ce journal en a publié un compte-rendu circonstancié.

Dès lors, le bureau permanent de l'Union, soit l'organe exécutif de celle-ci, comprenant 7 membres et que présidait le professeur *Ph. Guinier* de Nancy, s'est réuni à deux reprises, pour l'examen de différentes questions, administratives et autres. A Zurich d'abord, en 1930, puis en Angleterre, l'an dernier. Nous avons eu l'occasion de narrer ici combien les quelques jours passés dans les boisés de la grande île, en compagnie de ses forestiers les plus qualifiés, furent instructifs et riches en souvenirs agréables.

Cette année, ainsi qu'il en avait été décidé en 1929, le congrès a tenu ses assises à *Nancy*, du 4 au 10 septembre, préparé par un comité local qui s'est fort bien acquitté de sa mission. Y assistèrent, délégués par 32 pays, environ 80 participants, dont la France à elle seule ne comptait pas moins d'une vingtaine. Aucun des 5 continents ne manquait à l'appel.

La France, on le sait, est riche en belles forêts de chênes, de hêtre, des deux sapins, de pin sylvestre, ou encore de pin maritime. Il était donc facile, dans ce pays, d'organiser d'intéressantes excursions, en vue d'étudier l'effet sur la réussite de ces essences que peuvent provoquer les variations du sol, de la latitude, de l'élévation au-dessus du niveau de la mer, ou encore du traitement. Le comité d'organisation ne manqua pas de tirer parti de cette circonstance favorable; il organisa de nombreuses excursions qui permirent, à ceux qui ne connaissaient pas encore les forêts françaises, d'étudier rapidement quelques-unes des plus remarquables.

Ces voyages d'étude eurent lieu avant, pendant et après le congrès.

Celui qui a précédé le congrès ne dura pas moins de deux semaines. Réunis le 21 août à Rouen, les participants parcoururent en quelque sorte la France entière, du nord au sud. Occasion leur fut ainsi donnée d'étudier :

- 1° le hêtre (forêt domaniale d'Eawy, près de Rouen);
- 2° le pin sylvestre (forêt domaniale de Roumare, près de Rouen);
- 3° l'arboretum et le fruticetum attenants à l'Ecole forestière des Barres, près d'Orléans;
- 4° les forêts de la Sologne, riches en jeunes reboisements résineux;
- 5° le chêne rouvre (forêt domaniale de Blois);
- 6° le pin maritime et le gemmage, soit les vastes et riches peuplements créés dans les anciennes landes de la Gascogne;

- 7° le sapin blanc, dans les Cosbières (Pyrénées);
- 8° le pin à crochets (*Pinus uncinata*) (forêt domaniale de Font-Romeu);
- 9° le pin d'Alep, le chêne vert et le chêne blanc (*Quercus pubescens*), dans la région s'étendant entre Marseille et Draguignan;
- 10° la restauration des terrains de montagne, les travaux de défense contre torrents (gorges du Verdon, etc., dans les environs de Barcelonnette, de Briançon et du col du Lautaret);
- 11° le mélèze, dans la forêt communale du Montgenèvre, près de Briançon.

Ainsi qu'on le voit, par ce qui précède, programme fort beau et très varié; une occasion magnifique d'apprendre à connaître de visu la France forestière. Le temps voulu nous ayant manqué, nous n'avons pu en profiter; aussi en resterons-nous ici à ces quelques brèves indications.

Le congrès proprement dit débuta, dimanche 4 septembre, par une garden-party, dans le jardin de l'Ecole forestière de Nancy.

Le lendemain, lundi 5 septembre, dans le grand salon de l'Hôtel de Ville, à 10 h., eut lieu la séance d'inauguration, présidée par M. *Fortunet*, inspecteur général des forêts à Paris, lequel, dans un discours fort spirituel, souhaite la bienvenue aux congressistes. Parlèrent ensuite : le *maire de Nancy*, le président *Guinier*, le vice-président *Roth* et le secrétaire général *Petrini*. Dans son beau discours, M. Guinier a su caractériser très justement les sylviculteurs français, auxquels est adressé parfois le reproche de publier peu, en disant qu'ils s'en tiennent à cette règle : « bien faire et peu dire ! » Combien ils ont raison !

L'après-midi de ce jour, commencèrent, à l'Ecole forestière, les séances des différentes sections, entrecoupées de réunions du Comité international. Et le congrès se mit à l'ouvrage.

Il ne saurait être question d'entrer ici dans le détail de ces 3½ journées de délibérations. Force nous est de s'en tenir à quelques-uns des faits les plus saillants et à un résumé sommaire. Ceux qui désireraient apprendre le détail des discussions, au sein des sections, pourront consulter le volume, à paraître prochainement, contenant la relation complète des communications faites, des discussions et des décisions prises. Il suffira ici de s'en tenir aux décisions principales du comité international.

1° *Le prochain congrès aura lieu en Hongrie, en 1936.* Une discussion intéressante, à ce sujet, a été provoquée par une demande du « Bureau international d'agriculture » à Rome — appuyée par plusieurs sociétés et directions forestières — tendant à ce que le prochain congrès de l'« Union » ait lieu en même temps qu'un congrès international de sylviculture. Une telle soudure est-elle désirable ? Les avis étaient partagés. Après un long échange d'idées, la question fut soumise à la votation sous cette forme : « Dans la suppo-

sition que l'Union internationale des Instituts de recherches forestières doit chercher à conserver sa complète indépendance, une telle soudure est-elle désirable ? » Mise aux voix, la réponse fut : Oui, à titre d'essai ! Ainsi donc, selon toute probabilité, le congrès de 1936, en Hongrie, sera un congrès réunissant les représentants de l'ensemble des branches sylvicoles.

2<sup>o</sup> *Modifications aux statuts.* L'art. 7 des statuts de 1929 a été modifié comme suit : « Le nombre des membres du bureau permanent est porté à 8, le président sortant de charge étant maintenu de droit membre de celui-ci jusqu'au 31 décembre qui suivra le prochain congrès. »

3<sup>o</sup> *Réélection du bureau permanent pour la période 1933—1936.* L'article précité des statuts ne prévoit pas le mode de réélection. Il y a là une omission qu'il était opportun de réparer. Car, s'il importe que le travail du bureau s'effectue avec l'esprit de suite désirable et continuité, il ne faut pas oublier, d'autre part, que les membres du comité international (un délégué par Etat) ont tous le même droit de siéger à l'exécutif. Une certaine rotation s'impose donc, qui doit permettre un rajeunissement continu du bureau. C'est ce point de vue — proposé par le délégué suisse — qui fut adopté. Et il fut entendu que la désignation de l'un des deux membres sortants aurait lieu par tirage au sort. D'autre part, qu'une révision des statuts serait évitée, le nouveau mode de faire devant constituer la tradition à admettre dorénavant.

Appliquant ces décisions, le sort désigna comme membre sortant M. *Jedlinsky* (Pologne). Et le bureau fut ainsi constitué :

Président : M. *Roth* (Hongrie),  
Vice-président : M. *Munns* (Etats-Unis), *nouveau*,  
Membres : MM. *Fabricius* (Allemagne),  
*Sir Robinson* (Grande-Bretagne),  
*Ivessalo* (Finlande), *nouveau*,  
*Guinier* (France),  
*Pavari* (Italie),  
*Badoux* (Suisse).

M. *Petrini* (Suède) est désigné à nouveau comme secrétaire général de l'Union.

4<sup>o</sup> *Commission de bibliographie forestière.* Le président de cette commission, M. le professeur *Oppermann* (Danemark) étant mort, il est remplacé comme membre par M. le professeur *Jedlinsky* (Pologne). Voici sa composition actuelle :

MM. *Troup* (Grande-Bretagne), *président*,  
*Weber* (Allemagne),  
*Perrin* (France),  
*Jedlinsky* (Pologne), *nouveau*,  
*Flury* (Suisse).

5<sup>o</sup> *Commission pour l'étude de l'unification de la description des peuplements et des méthodes de recherches forestières.* Cette question, abordée déjà au congrès de 1929, est celle qui a suscité l'envoi du plus grand nombre de rapports et la discussion la plus longue. C'est qu'aussi on peut, en toute bonne foi, penser que telle unification n'est pas en soi chose désirable, ou tout au moins nécessaire.

Quoiqu'il en soit, l'accord n'a pas pu s'établir, durant ce congrès. En conséquence, il a été décidé de continuer ces études et d'en charger une commission spéciale, choisie comme suit :

MM. *Fabricius* (Allemagne), rédacteur,  
*Guillebaud* (Grande-Bretagne),  
*Oudin* (France).

\* \* \*

Ces longues journées de discussions ont été coupées de façon agréable par deux *visites de forêts*.

La première, durant l'après-midi du 6 septembre, fut consacrée à la *Forêt domaniale de Haye*, à l'ouest de Nancy, vaste massif de 6444 ha et même, si l'on y ajoute les forêts communales et particulières avoisinantes, de 8000 ha. *Sous-sol* : jurassique moyen. *Altitude* : 300-400 m. *Température moyenne* : 7,8° C. *Précipitations* (moyenne) : 850 mm. *Essences* : hêtre, charme, chêne, frêne.

Avant 1811, toute la forêt était traitée en taillis-sous-futaie. Dès 1832, on tenta de la convertir en haute futaie, opération qui s'avéra d'abord impossible et à laquelle on s'est attelé à nouveau dès 1860. Conversion à laquelle ont collaboré, dès lors, les professeurs *Nanquette*, *Bagnéris* et *Barré* et que continue aujourd'hui M. le professeur *Perrin*. C'est ce dernier qui fait aux congressistes les honneurs de ces difficiles et passionnants travaux. Ils doivent être menés avec une sage lenteur — la période de vieillissement du taillis avant le commencement de tout travail de conversion est de 55 à 60 ans — qu'expliquent la rareté des années de graine, la fréquence du gel, la nécessité de maintenir le sol couvert et, enfin, la pauvreté du matériel sur pied du taillis.

Les résultats de cette méthode prudente et scientifique s'avèrent excellents, si bien que cette visite fut une leçon de choses du plus vif intérêt.

La deuxième excursion, jeudi 8 septembre, eut comme objectif la forêt domaniale du *Ban d'Etival*, dans les Basses-Vosges, non loin de St-Dié. Dans cette futaie jardinée de sapin et de hêtre, une étendue de 106 ha fut, dès 1885, affectée à l'Ecole forestière, pour permettre d'étudier comparativement l'influence de la détermination de la possibilité suivant trois méthodes différentes. Les résultats acquis à ce jour ne semblent pas être absolument concluants. L'accroissement courant, par hectare et par an, a varié de 5,6 à 7,8 m<sup>3</sup>, le matériel sur pied allant de 352 à 372 m<sup>3</sup>.

\* \* \*

Le congrès de Nancy a pris fin,<sup>1</sup> samedi soir 10 septembre, par un banquet, dans les salons du restaurant Walter, sous la présidence de M. l'inspecteur général *Fortunet*. Nombreux furent les discours entendus à cette occasion. Ceux des hôtes de la France peuvent être résumés dans cette note unanime : le comité local d'organisation du congrès de Nancy, dirigé par M. *Guinier*, professeur, s'est acquitté brillamment de sa lourde charge; tous ses membres ont droit à la vive reconnaissance des participants. Et la France, une fois de plus, a montré à ses hôtes étrangers combien elle sait pratiquer une large et cordiale hospitalité envers ceux qui viennent étudier ses institutions. Les forestiers ont mille raisons de lui être reconnaissants des aimables attentions dont ils ont été l'objet durant ces belles journées.

*H. Budoux.*

### **Banquet de clôture du congrès de Nancy, à l'hôtel Walter, le 10 septembre 1932.**

#### **Discours du délégué de la Suisse.**

*Monsieur l'inspecteur général,  
Mesdames et messieurs,*

Lequel d'entre vous ne connaît l'état d'âme d'un homme qui vient de faire un bon repas, arrosé de généreux crûs, achevé dans l'auréole de la fumée d'un cigare, ou peut-être encore en dégustant un authentique marc de Bourgogne ?

Vous n'avez pas de peine à vous le représenter, souriant avec un petit air satisfait, s'étonnant lui-même d'avoir été capable, un instant auparavant, de s'échauffer la bile au sujet de quelque vétille.

C'est l'homme heureux, disposé à la bienveillance et à l'oubli des petites contrariétés auxquelles il est exposé.

Image de l'homme souhaitant à ses semblables d'être heureux comme lui-même.

N'est-ce pas là l'état d'âme dans lequel le présent congrès a su mettre ses participants ?

C'est pourquoi ceux-ci éprouvent un sentiment de reconnaissance infinie, à l'égard de ceux qui ont réussi à lui procurer telle satis-

---

<sup>1</sup> En réalité, la semaine suivante a été remplie encore par un voyage d'étude dans la région méditerranéenne (Ventoux, Aigoual, environs de Toulon, massif de l'Estérel et environs de Nice), destiné surtout aux forestiers des contrées méridionales, que les conditions édaphiques et pédologiques si particulières de ces régions intéressent spécialement. On sait que le traitement de ces boisés méridionaux est fort difficile, mais qu'aussi les soins voulus leur ont manqué trop longtemps. On est heureux de constater qu'une réaction se produit depuis quelques années. Plusieurs forestiers de grand talent, des botanistes, sont à l'œuvre et collaborent à ce travail ardu. Aussi peut-on admettre que cette excursion finale a beaucoup intéressé ses participants.

faction. Il va en premier lieu à M. Guinier, notre cher et incomparable président, à tous ses collaborateurs; et j'aurai garde d'oublier, dans leur nombre, les aimables traductrices et interprètes, auxquelles nous avons donné tant à faire.

Mais qu'il me soit permis de relever surtout un côté de ce congrès si parfaitement réussi : c'est qu'il aura été une contribution efficace à une meilleure entente entre Etats, à la concorde et à l'avancement du règne de la paix.

En effet, en ces jours si magnifiquement ensoleillés, le *soleil* a brillé aussi dans les cœurs.

Ce ne furent que visages souriants, gestes amènes, bouches en cœur.

Il est vrai qu'il est peut-être plus facile au forestier, qu'au commun des mortels, d'en arriver à un tel état d'esprit.

N'est-il pas, généralement, l'homme pacifique, celui dont l'âme se dilate à la vue des spectacles édifiants de la nature, celui que transporte d'aise la forêt aux aspects changeants, mais toujours beaux, évoluant dans un cadre fait de sereine harmonie.

Et n'est-il pas, par définition, opposé à tout ce qui entrave cet harmonieux développement, dont l'ordre et la paix sont les corollaires.

Son esprit répugne naturellement aux scènes de désordre et de destruction.

Personne, mieux que le forestier, ne sait apprécier l'inestimable prix de la paix.

La belle réunion, qui prend fin ce soir, en est une preuve nouvelle. Elle a rempli d'aise tous ceux auxquels la paix de notre humanité — hélas si agitée — tient au cœur.

Ce congrès n'aurait-il eu que ce seul résultat qu'il faudrait en être reconnaissant à ceux qui ont contribué à l'obtenir.

Puisse notre Union continuer à progresser dans cette voie réjouissante, aider toujours mieux à consolider la paix et la fraternité entre les hommes.

C'est dans cet esprit que je lève mon verre et bois à l'heureux développement, dans cette voie, de notre Union internationale.

Qu'elle vive !

---

## COMMUNICATIONS.

---

### **Quelques indications sur les dimensions requises pour poteaux télégraphiques et leur durée.**

D'une lettre qu'a bien voulu nous adresser, sur ce sujet, la Direction générale des télégraphes suisses, nous extrayons les données suivantes.

« En ce qui a trait aux poteaux de bois injectés, notre administration ne fait aucune différence, touchant les dimensions requises,